

Communiqué du Collège de la médecine générale

Au moment où nous constatons une augmentation importante des consultations pour Infections Respiratoires Aiguës d'allure grippale (IRA), les données en date du 14 janvier 2011 montrent que :

- Plus de la moitié des IRA est due aux virus de la grippe¹.
- Plusieurs virus grippaux circulent (B, A(H1N1), A(H3N2)), mais le virus H1N1 est devenu majoritaire².
- 208 personnes ont été hospitalisées en réanimation³ en raison de complications respiratoires dont
 - Plus de 60 % porteurs du virus H1N1
 - 64 % âgés de 15 à 64 ans
 - 13% de patients obèses, 5% de femmes enceintes
 - 42 % sans aucun facteur de risque
- Il y a eu 17 décès⁴.

La grippe peut occasionner des formes graves comme chaque année. Nous observons, dans quelques cas, plus de complications respiratoires chez des patients à priori sans risques avec le virus H1N1.

Pour ces raisons, le Collège de la médecine générale recommande aux Médecins Généralistes de :

- Conseiller la vaccination contre la grippe saisonnière aux patients, selon les recommandations, en particulier les femmes enceintes et les sujets obèses.
- Renforcer leur vigilance en cas de suspicion de grippe.
 - En réévaluant cliniquement les patients dont la présentation clinique est d'emblée « bruyante »
 - En demandant aux patients de prendre contact ou de reconsulter rapidement en cas d'aggravation clinique
 - En refusant de délivrer des prescriptions différées en cas de persistance des symptômes sans avoir réexaminé les patients et réévalué le diagnostic
- Promouvoir activement l'application des mesures d'hygiène et des mesures barrière autour des grippés.

Le Collège de la Médecine Générale rappelle que la mise sous antiviraux concerne des patients appartenant à un groupe à risque et vus dans les 48 premières heures du syndrome

¹⁻²Source : Réseau des GROG

³⁻⁴ Source : InVS

grippal. Au regard des données actuelles de la science cette prescription doit tenir compte du rapport bénéfice risque qui n'est pas systématiquement favorable .

Le Collège de la Médecine Générale demande aux autorités de tutelle de permettre la mise en œuvre d'études en Médecine Générale pour préciser le rapport bénéfices/inconvénients des antiviraux en traitement curatif.

Contacts

Pr Pierre Louis Druais, 06 09 42 22 77

Dr Pascale Arnould 06 07 75 80 20

Dr Serge Gilberg : 06 08 32 15 77